

Commune : 047217  
211702177-20220622-D\_2022-0028-DE  
PuyMIROL 29/06/2022  
Publié le 29/06/2022

Cachet du rédacteur du document :

D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (DGFIP)

CERTIFICATION  
(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)

Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;  
B - En conformité d'un piquetage : ..... effectué sur le terrain ;

C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le 27/06/2022... par M Vincent BERTHIER... géomètre à AGEN.....

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463.

A .AGEN..... , le 27/06/2022.....

Document dressé par  
Vincent BERTHIER.....  
à AGEN.....  
Date 27/06/2022.....  
Signature :

Document vérifié et numéroté le .....  
A .....  
Par .....

Section : E1  
Feuille(s) : 01  
Qualité du plan : non régulier

Echelle d'origine : 1/2500  
Echelle d'édition : 1/2000  
Date de l'édition : 07/08/2012

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour), dans la formule B les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.  
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)  
(3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué représentant qualifié de l'autorité expropriant).

DA NUMERIQUE

81928

Commune de PUYMIROL

